

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	*)	Marque de fabrique A H L M A N N	Type A L 5	Fiche d'homologation N° CH 5013 01
---	----	-------------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur	AHLMANN - MASCHINENFABRIK GmbH., D-2370 Rendsburg (D)
Identification	"AL 5" sur la plaquette du constructeur ".. 05 100" derrière le No du châssis
Plaquette constructeur	à droite, sur le châssis, au-dessus de l'essieu avant
N° du châssis	à droite, sur le châssis, au-dessus de l'essieu avant
Identification du moteur	"F2L 411 D" plaquette à l'arrière sur le bloc (en direction de marche)
Importateur principal	KAZ, Künzli AG/SA, Baumaschinen, B604 Hagnau/Volketswil
Véhicule homologué	29 05 100

<b>Châssis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	entraînement hydrostatique + boîte compl.routs/terr.
Nombre de vitesses	2 Entraînement toutes roues
Frein de service	entraînement hydrostatique
Frein auxiliaire	mécanique, à ruban, sur l'arbre de la boîte c.v.
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

<b>Carrosserie</b>	
Nombre de portes	1 pelle +)
Ceintures sécurité	-
Cale	l=280x145x170mm
Antivol	-
Nombre de places	t 1 av centre ar
<b>Dimensions</b>	
Longueur	intérieur 4180 extérieur Empattements 1800
Largeur	1700 Essieu double av ar
Hauteur	2650 Voie av 1400 ar 1400
Porte à faux	lat. av ar
	av 1700 ar 680 Braquage ø g 7400 d 7400
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	3320 *)

<b>Moteur</b>			
Marque	DEUTZ	Type	F4L 411 D
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	arrière
Refroidissement	air	Nombre cylindres	2
Alésage	92	Course	105
Cylindrée	1395	CV-impôt	7,10
Puissance en kW	21	à t/min	3000
DIN CV	28		
Bruit à proximité	110 dB/A	à t/min	3100 **)
Silencieux	1 = 412 x ø 130 mm		
Mesure des gaz	Bacharach 3,0		
	BOSCH noircissement 1,7 (2700 t/min)		

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	1300	1800	3100
Charge utile	-	-	-
Poids total	-	-	3100
Garantie fabr.	3300	3300	4700
Dimens. pneus	11.5/80-15	11.5/80-15	(Variantes
Ply/bars	6 / 2,0	6 / 2,0	voir
Charge	2820	2820	remarques)
pour V max	25	25	
Garantie poids remorquable avec frein	-	-	-
Garantie poids remorquable sans frein	-	-	-
Garantie poids de l'ensemble	-	-	-
Poids remorquable testé	-	-	-
Vitesse maximale selon le constructeur	-	-	19 km/h
Vitesse maximale testée	-	-	20 km/h

à 3100 t/min au moteur

Équipement	HELLA K 21032/21037 ou M (E) ou CR (E)	
Feux de route	HELLA K 21032/21037 ou M (E) ou CR (E)	
Feux de croisement	HELLA K 21032/21037 ou A (E) dans M/CR	
Feux de position	R (E)	
Feux rouges	-	
Feux stop	-	
Clignoteurs	av 1 (E)   K 12642	ar 2a (E)
Catadioptrés	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E)	ar
Feux complémentaires	-	
Eclairage plaque	-	
Essuie-glace	1/ balais, dégivreur	
Avertisseurs	1/ BOSCH 0 320 143 011	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (Véhicule spécial)		
Marque et type	A H L M A N N AL 5		
Homologation N°	CH	5013 01	
Carrosserie	pelle		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	3100	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impdt	7.10
Poids total		Cylindrée	1395

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3320 mm
- \*\* ) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max. 20 km/h = 85 dB/A.
- + ) Carrosserie : modèle à l'homologation avec pelle standard de 0,5 m<sup>3</sup>, 1700 mm de largeur, cabine fermée; livrable sur demande avec divers engins de travail (excavatrice arrière, etc.); les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.
- § ) Équipement : la hauteur des feux de croisement et la distance des clignoteurs latéraux depuis l'avant du véhicule sont admis pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butées de pleine charge;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137/- signalisation jaune/noir: de la protection par-dessus les dents de la pelle;
- 138 - protection : sur les dents de la pelle;
- 141 - doit être assuré : le levier de commande hydraulique dans la cabine;
- les feux prescrits doivent être montés.

Lieu et date de l'homologation

Hagnau/Volketsvil, 30.04.79

Service fédéral d'homologation